Après la mort de Madame Reboux

Parmi les lettres de condoléances qui nous sont encore parvenues de personnalités qui déplorent la mort de notre éminente directrice, nous relevons celles de :

M. le comte Carton de Wiart, ministre d'Etat de Belgique ;

M. de la Grange, sénateur du Nord, qui rappelle le souvenir des visites qu'il fit à Mme Reboux avec le regretté abbé Lemire.

M. Desprez-Potié, député du Nord ,

M. le général Mussel, commandant de la 1re région ;

M. le général Bocquet, de Strasbourg ;

M. l'intendant militaire Demougin, de Metz ;

M. le chanoine Leleu, vicaire général à Amiens ;

Mgr Lesage, de l'Ermitage de N.-D. des Monts Voiron ;

M. le docteur Lagache, au nom de l'Amicale de la région du Nord sur la Côte d'Azur.

M. l'abbé Trochu, fondateur et ex-administrateur de l'*Ouest-Eclair*, qui se souvient « avoir appris le métier » au *Journal de Roubaix* et « s'honore de la collaboration qu'accorda Mme Reboux aux débuts de l'*Ouest-Eclair* »

Les journaux : *Le Cri des Flandres*, d'Hazebrouck ; le *Grand Echo de l'Aisne*, l'*Avenir de l'Artois*, de Béthune; l'*Express de l'Aube*, de Troyes ; la *Frontière*, de Belfort ; l'*Eveil Normand*, de Caen ; la *Dépêche Tunisienne*, la *Gazette du Palais*, ajoutent leurs noms à ceux de nos confrères qui ont consacré à Madame Reboux des notes biographiques et témoigné leur sympathie émue à la famille et au *Journal de Roubaix*.

Le *Bulletin de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles* de Roubaix consacre les lignes suivantes à la mémoire de notre regrettée directrice:

« Mme Reboux survivra dans tous les cœurs, dans toutes les mémoires de ceux qui ont eu la bonne fortune de l'approcher.

« La très distinguée directrice de notre grand quotidien régional avait le don inné de savoir aimer et se faire aimer. Elle sut répandre avec largesse, avec modestie, le bonheur et la joie autour d'elle, et beaucoup d'entre nous peut-être ignorent encore tous les bienfaits dont Mme Reboux a su entourer notre belle association.

Certes, cette immense sollicitude à notre égard, nous la devons en grande partie à M. et Mme J.-J. Weerts, et à M. et Mme Victor Champier, personnalités avec lesquelles elle entretint durant toute sa vie des relations amicales et affectueuses ! C'est grâce à eux, en effet, que, pendant de longues années, furent publiés gracieusement notre Revue Textile et des Arts Industriels et notre Bulletin hebdomadaire. »

Dans la Légion d'honneur

Ministère de l'Intérieur

Dans la promotion de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Intérieur, qui paraîtra mardi au « Journal Officiel », figurent :

Pour le grade de commandeur: MM. Magny, directeur de la Sûreté nationale; Ferry, directeur du cabinet du Président de la République; Duplan, avoué honoraire de la ville de Paris et du département de la Seine; Cardi, directeur du « Petit Courrier », à Angers, et vice-président du Syndicat des quotidiens départementaux.

Pour le grade d'officier: MM. Villey, préfet de la Seine; Bouillet, maire du XVIme arrondissement de Paris ; Destin, secrétaire général du Syndicat des quotidiens régionaux; Sanguinetti, journaliste, à Bordeaux; Gondard, maire de Clermont-Ferrand ; Millet, maire de Châlons-sur-Marne.

Pour le grade de chevalier: MM. Comtet, préfet de la Haute-Loire; Saillard, secrétaire général de l'« Echo du Nord », à Lille.

Ministère de la Marine

Sont promus au grade de grand officier: MM. Le Do, vice-amiral; Segui, ingénieur général de première classe d'artillerie navale.

Ministère de la Guerre

Sont promus ou nommés au grade de commandeur: M. Gabriel Bertrand, membre de l'Institut, membre de la Commission des études et expériences chimiques.

Au grade d'officier: M. Hachon, ingénieur en chef, adjoint au Service de la voie à la Compagnie de chemins de fer du P.L.M.

Au grade de chevalier: M. Didier, aumônier à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; Mme Ingold, née Thouvenin, infirmière-major de la Société de secours aux blessés militaires, à Colmar; Mme Lallemant, en religion sœur sainte Elisabeth, directrice de la filiale de la communauté de Notre-Dame de Bonsecours, à Oret, province de Namur (Belgique); Mlle Cousin de Lavallière, infirmière de la Société de secours aux blessés militaires, directrice du Foyer du soldat, de Sathonay.

M. Eugène Saillard, secrétaire général de l'« Echo du Nord », est nommé chevalier

C'est avec un vif plaisir que nous relevons dans la promotion de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Intérieur, qui paraît aujourd'hui au « Journal Officiel », le nom de notre distingué confrère M. Eugène Saillard, secrétaire général de l'« Echo du Nord ».

Il y a trente-quatre ans que M. Saillard est entré dans le journalisme et il y a affirmé des qualités telles qu'à 26 ans il était rédacteur en chef d'un journal de l'Ouest. Il servit pendant les hostilités dans l'infanterie et mérita, par sa conduite, la croix de guerre. Après avoir dirigé un quotidien de l'Est, M. Eugène Saillard est entré à l'« Echo du Nord » en qualité de secrétaire général de la rédaction.

Son expérience de la profession, sa culture et son talent en font un aide précieux dans la conduite de cet organe.

M. Eugène Saillard est de plus un écrivain délicat, dont les chroniques sont toujours fort appréciées et il a publié de nombreux romans dont l'un, entre autres, « Les Quatres Sourires » lui ont valu le prix de l'humour.

Unanimement estimé par ses confrères, M. Eugène Saillard se voit aujourd'hui attribuer une croix qui l'honore lui, et le journal dont il seconde admirablement l'œuvre.

Nous le prions d'agréer nos plus sincères félicitations.

L'AFFAIRE PRINCE

Rouen, 29 décembre. — Bien que l'on se montre à ce sujet d'une extrême réserve au Palais de justice de Rouen, on assure que des commissions rogatoires ont été envoyées ici par M. Rabut, juge d'instruction à Dijon. Un certain nombre de personnes ont été interrogées, vraisemblablement à la suite de ces commissions. Il ne semble pas qu'elles aient jusqu'ici apporté des faits intéressants, relativement aux déclarations faites à M. Rabut par le détective roumain Achille Vallée.

Revue de la Presse

M. Flandin met au point ses projets de réforme de l'Etat

De FIGARO :

Le président du Conseil profite des brèves vacances des Chambres pour mettre au point ses projets, dont il déposera le texte sur le bureau du Palais-Bourbon au cours de la prochaine session.

Il est permis, étant donné la continuité de vues dont il fait preuve, de croire que le successeur de M. Doumergue ne méconnaît pas la nécessité de limiter, mieux que par un recours au règlement, les droits d'initiative du Parlement en matière financière. En outre, il n'est pas interdit de supposer que son souci d'assurer la stabilité du pouvoir exécutif l'amènera à envisager, parmi d'autres solutions, la simultanéité d'un vote hostile émis au Sénat et à la Chambre pour que devienne inévitable la chute d'un cabinet. Une des idées familières du président Flandin est la suivante : « C'est la moindre durée des gouvernements par rapport à celle du mandat législatif qui a faussé en France toute la machinerie de l'Etat », et encore : « Nous avions autrefois dans l'Etat une hiérarchie montante: bureaucratie, parlement, gouvernement. Aujourd'hui, cette pyramide est renversée. La bureaucratie, grâce au syndicalisme des fonctionnaires, est devenue un Etat dans l'Etat. » La réforme en voie d'élaboration se complète dans l'esprit du président du Conseil, d'une refonte administrative réalisée et d'un rajeunissement des méthodes politiques.

La souveraineté populaire

M. LOUIS ROMIER *écrit sous ce titre :*

M. Léon Blum a consenti par un article du « Populaire », à reconnaître que l'appareil de l'Etat « doit être adapté aux circonstances nouvelles et remis au point. Mais dit-il en substance rien dans la réforme éventuelle ne doit restreindre « la souveraineté qui appartient au peuple et aux représentants du peuple ».

Evidemment, en définitive, il n'y a que deux souverainetés concevables : la souveraineté de droit divin et la souveraineté nationale ou populaire. Laissons au passé la souveraineté de droit divin. Ce que nous avons à essayer de comprendre et de rendre efficace, c'est la souveraineté populaire.

L'exercice de toute souveraineté dépend, d'une part, de son expression et, d'autre part, de sa limite.

Suivant que son mode d'expression varie, la souveraineté agit, non seulement sous des formes, mais dans des sens différents.

Aujourd'hui, le député est censé, en principe, faire la synthèse de toutes ces expressions de la souveraineté populaire dans son seul jugement personnel. Il est trop clair qu'il ne la fait pas et qu'il ne peut pas la faire. Il ne peut pas la faire parce qu'il n'est pas libre, étant élu par des passions exclusives ou négatives et par des intérêts exigeants, mais étroits, aveugles et incoordonnés, auxquels il reste soumis pour sa réélection.

L'expression de la souveraineté populaire, telle qu'elle se produit aujourd'hui, est donc partielle, hasardeuse et déséquilibrée. La nation a beau voter : chaque élection aboutit à un malentendu croissant.

Si, aux représentants de cette fausse ou incomplète expression de souveraineté, on donne un pouvoir sans limite, on tombe soit dans la tyrannie, quand il y a conspiration entre les élus, soit dans l'anarchie législative et gouvernementale, quand les élus rétablissent en groupes et coteries comme aujourd'hui.

Ajoutons que si un tel système peut produire, au mieux, un certain équilibre négatif par la compensation des forces électorales et parlementaires, des forces bureaucratiques et des forces dites d'opinion publique, il ne peut produire une énergie créatrice ou transformatrice, cohérente et continue. C'est de l'absence d'une telle énergie que souffre le plus, peut-être, notre peuple.

Donner à la souveraineté populaire des expressions complètes et réelles, limiter le désordre des usurpations parlementaires, restituer à l'exécutif une énergie sans laquelle l'Etat est un corps sans tête... Si on obtient le résultat, peu nous importe le formulaire.

Pas de stabilité politique sans représentation proportionnelle

De M. Léon Blum dans le POPULAIRE :

La souveraineté populaire est le principe de tout régime républicain. De ce régime commun, la Constitution des Etats-Unis, par exemple, et la Constitution française de 1875 tirent des applications tout à fait différentes. Mais il n'en reste pas moins évident que toute Constitution républicaine, que toute Constitution démocratique se propose pour objet la mise en action de la souveraineté populaire. Cette mise en action implique pratiquement l'existence de partis organisés, et l'action politique ou gouvernementale n'est stable que dans la mesure où les partis eux-mêmes présentent un certain caractère de stabilité. On peut donc dire que, dans une démocratie, il n'y a pas de stabilité politique sans « un minimum d'organisation des partis. » Or, il se trouve que, par une étrange contradiction, la France est l'un des pays du monde les plus réfractaires à l'organisation des partis... en même temps qu'elle est un des pays les plus foncièrement républicains et démocratiques du monde.

Si l'on se reporte aux grands débats sur la R. P. qui ont occupé le Parlement et passionné l'opinion avant la guerre, on se rend compte que le principal avantage escompté par les promoteurs de la Réforme électorale était précisément la constitution de partis stables, homogènes, nettement arrêtés dans leur composition, dans leurs principes et dans leur programme, entièrement indépendants les uns des autres, et rendus aptes par cette indépendance même aux actions, aux oppositions et aux alliances durables. Ce qui était vrai il y a vingt ans est toujours vrai. Aujourd'hui encore, la R. P. « juste et loyale » reste le plus sûr moyen d'imposer ce minimum d'organisation des partis faute duquel une démocratie court en vain après la stabilité politique.

D'autres hommes

Du QUOTIDIEN, *dans son éditorial :*

Un professeur, Grandclaude, qui meurt d'une piqûre anatomique; un Bossoutrot, qui franchit l'Atlantique; un Delmotte, qui vole à 205 à l'heure, ces hommes aussi doivent occuper nos pensées.

— Vous voyez bien, dira-t-on, les Français sont toujours les mêmes gens aux gestes simplement héroïques, au courage réfléchi. Alors pourquoi ne parler que de scandales?

— Précisément parce que cette nation française, si claire, d'un idéal démocratique et généreux, ne se résout pas à vivre sans justice.

Un Stavisky, des Lévy, venus de leurs faubourgs algériens ou ukrainiens, n'ont pas d'importance si leurs manœuvres sont punies selon la justice.

Mais qu'on se prépare à innocenter les Lévy pour ne pas atteindre leurs protecteurs, qu'on se débarrasse « à la douce » d'un Stavisky, devenu le rival des Lévy, qu'une commission parlementaire donne à l'opinion publique l'impression qu'elle fuit la vérité, qu'un garde des Sceaux laisse un policier marron brouiller les pistes autour de l'assassinat d'un conseiller à la Cour, qu'un rapport de police infâme paralyse à tous les yeux avoir été commandé par ordre supérieur, voilà ce qui ne peut se supporter.

Et cela précisément parce que la France est un pays de braves gens.

En Allemagne

M. VLADIMIR D'ORMESSON (Figaro), *se demande si la France a intérêt au maintien du régime hitlérien en Allemagne.*

Là aussi des inconvénients et des avantages. Inconvénients: le malaise qui règne en Europe et qui paralyse les affaires; le coup de folie, toujours possible. d'un homme impulsif qui a déjà prouvé le 30 juin et le 25 juillet qu'il n'hésitait devant rien. L'incohérence de tout un peuple, de toute une jeunesse, la fièvre obsidionale qu'on cultive en eux...

Avantages? Mais ils crèvent les yeux. D'abord, malgré les apparences la faiblesse d'un régime qui se dévore lui-même; sa faiblesse économique et financière; l'impossibilité où il est de se procurer quelque part du crédit, l'hostilité britannique qui déteste en lui sa substance même, l'hostilité italienne qui le jalouse et le redoute, l'hostilité russe... Le hitlérisme a placé l'Allemagne dans une infériorité extrême. Hitler et le plus efficace agent de l'anti-propagande allemande dans le monde, ce fut, c'est encore Hitler...

Ainsi tous comptes faits, et à la condition que nous sachions par notre force matérielle et morale, décourager toute tentative indéfendable, je crois que nous avons, nous, Français, un intérêt majeur à voir se prolonger le régime hitlérien, parce que notre politique extérieure se trouve, de ce fait, infiniment plus facile. C'est une chose que très peu de Français comprennent encore. Mais certains Allemands — notamment ceux qui sont à la tête de la Reichswehr et de la Wilhelmstrasse — le comprennent chaque jour de mieux en mieux.

Le Pape et la paix

*De l'*AUBE :

Devant la course aux armements qui, d'une manière presque fatale, conduit au plus terrible embrasement, à « un nouveau phénomène de folie, de suicide et d'homicide des nations », le Pape a exhalé son inquiétude: il invoque, il bénit, il veut la paix; après avoir rappelé le souhait des anges sur le berceau du Christ, il a répété, par trois fois: « La paix, la paix, la paix. »

Et il a promis que, le cas échéant, il prononcerait cette prière qui rend bien le son d'un anathème: « Dissipa gentes quae bella volunt »; détruisez les nations qui veulent la guerre.

Quel accueil a reçu la parole pontificale? Pour nous en tenir à la France, notons trois commentaires significatifs, venus de milieux assez divers. La « République » écrivait, jeudi: « Hitler... court l'Europe et le monde à la recherche d'adversaires. Il en trouvera. Le Vatican n'est pas le moindre. Bismarck en a su quelque chose. Mais peut-être que Hitler ignore comment se termina la Kulturkampf ». Dans le « Populaire », M. Paul Faure affirmait le même jour: « Nous voilà bien près de tomber d'accord avec le premier vicaire de Jésus-Christ... » Hier, en tête du « Journal », M. François Mauriac notait: « Le Saint Père nous traite avec équité, soyons nous aussi, équitables envers le Saint Père. D'un certain côté on nous affirme que ce pontificat est « le plus allemand de l'Histoire ». Le chancelier Hitler ne doit pas être de cet avis ».

Les obsèques du professeur Grandclaude à Paris

Paris, 29 décembre. — Les obsèques du professeur Grandclaude, de la Faculté de Lille, directeur-adjoint du Centre anticancéreux du Nord, président de la Société odontologique de France, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, mort dans sa quarante-troisième année, victime de son dévouement à la science et qui vient d'être cité à l'ordre de la Nation, ont été célébrées samedi matin en l'église Saint-Pierre de Chaillot, en présence d'une assistance nombreuse et recueillie qui réunissait, entre autres, de nombreuses personnalités du monde scientifique.

Le deuil était conduit par Mme Charles Grandclaude, femme du défunt ; M. Paul Petit, son beau-père ; M. Paul Petit fils ; Mme et le commandant Bouton, sa sœur et ses beaux-frères.

A la messe qui fut dite par l'abbé Vitus, on reconnaissait MM. Léon, préfet, représentant M. Queuille, ministre de la Santé publique ; Roussy, doyen de la Faculté de Paris, représentant M. Mallarmé, ministre de l'Education nationale ; Armand Guillon, préfet du Nord ; Dubois, doyen de la Faculté de Lille; le docteur Frison, directeur de l'école odontotechnique de Paris; le professeur Lambret, directeur du Centre anticancéreux du Nord; le docteur Guerni, de l'Institut du Cancer, le comte de Richemond ; le docteur Leroux ; Fiori, député ; le comte de Moineville ; le Trocquer ; le médecin général G. Geyser ; L. Bley, directeur administratif de l'Institut du Cancer ; le docteur Louis Wieckham ; Victor et Jacques Goedorp ; Morain, ancien préfet de police ; R. de la Pioterie ; Elby, etc...

Mgr Gaston, protonotaire apostolique, vicaire-général et curé de la paroisse, donna l'absoute.

Après quoi, la bière fut portée sous le péristyle et des discours furent prononcés par le docteur Frison, les professeurs Lambret, Dubois, Roussy et M. Leson, ces deux derniers parlant au nom des ministres qu'ils représentaient.

Tous rendirent un hommage ému à la mémoire du professeur Charles Grandclaude, victime du devoir et retracèrent la belle carrière du savant, si prématurément disparu.

Devant cette nouvelle victime du haut et noble devoir médical, a dit M. le professeur Roussy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, j'ai la mission d'apporter ici le salut respectueusement ému de M. le ministre de l'Education nationale, à celui qui vient de tomber au champ d'honneur de la science et que le gouvernement de la République a voulu proposer à l'admiration de la Nation.

Nous l'aimions pour les qualités dont il était si riche et si prodigue. Nous l'aimons pour la sérénité, en même temps que pour le rayonnant éclat qu'il savait répandre autour de lui, pour son goût des labeurs bienfaisants, pour son impatiente attirance vers les notions auxquelles sont attachées aujourd'hui tant de souffrances qui voudraient être calmées, tant d'inquiétudes qui voudraient pouvoir se dissiper à la lumière d'une apaisante découverte.

L'inhumation aura lieu à Lille.

On va réglementer l'entrée du territoire de la Sarre

Sarrebrück, 29 décembre. — A la demande de la Commission de plébiscite, la direction de l'Intérieur de la Commission de gouvernement communique que, du 10 au 16 janvier 1935, l'autorisation d'entrer dans le territoire de la Sarre sera refusée aux personnes qui ne la demandent qu'en leur qualité de membres d'une association ou d'un parti, ou pour prendre part à une manifestation quelconque.

On renforce la surveillance de la frontière franco-sarroise

Metz, 29 décembre. — La surveillance de la frontière franco-sarroise, a été sérieusement renforcée à l'approche du plébiscite, par l'arrivée sur différents points d'importants détachements de commissaires et inspecteurs de la Sûreté nationale, de gardes mobiles et de gendermes.

La grève du textile à Roanne

Roanne, 29 décembre. — A la suite de la médiation offerte par le ministre du Travail, au sujet de la grève du textile, une nouvelle entrevue entre délégués des patrons et des ouvriers a eu lieu, samedi, à la sous-préfecture de Roanne. Après un long échange de vues, un texte de médiation a été élaboré, il spécifie que les salaires inférieurs à 150 frs. par quinzaine ne seraient pas frappés par la baisse et que le taux de baisse sera de 9 % au lieu de 12 %. Le texte indique également qu'il n'y aura pas de renvoi pour faits de grève et précise quelques questions de détail.

Une délégation ouvrière a soumis les nouvelles propositions au Comité de grève qui les soumettra aux grévistes. La réponse sera donnée lundi soir, au préfet.

— D'Oslo: Le chalutier français « N.-D. des-Dunes » est arrivé à Stavanger par ses propres moyens. L'équipage ayant réussi à refouler au fur et à mesure l'eau qui s'infiltrait par la voie d'eau. Le chalutier sera réparé à Stavanger.

— Des chômeurs lorientais, au nombre de 50, voulaient manifester à la sortie des ouvriers de l'arsenal de la marine, et se rendre en cortège à l'Hôtel de Ville. Le maire, M. Jules Legrand, a fait fermer les grilles de la mairie et a interdit tout attroupement.

— De Varsovie: le général Sikorski ancien président du Conseil et ministre de la Guerre est parti pour Berlin et Paris où il s'occupera de la traduction en allemand et en français de son nouvel ouvrage intitulé « La prochaine guerre ».

Echos

Exploits pantagruéliques

Aux fêtes du vingt-cinq qui se sont déroulées dernièrement à Rouen, quatre des plus gros mangeurs du pays se mirent à table sous les yeux d'un jury sévère ; il fut servi à chacun : un kilo de barbue sauce hollandaise avec pommes de terre cuites à la vapeur, une poularde sauce blanche et une garniture de riz, un gigot de trois livres accompagné d'un litre de flageolets au beurre ; le fromage était représenté par un magnifique Livarot servi, à chaque convive, puis vint une tarte aux pommes d'importance et, pour se rafraîchir la bouche, quelques fruits.

La boisson était en conséquence et se composait de cidre, de vins blanc et rouge. Entre chaque plat était servi un « trou normand » qui est un calvados de qualité.

Le vainqueur de ce tournoi fut M. Charles Vidnot, viticulteur de profession et « Duc honoraire de Bourgogne » : il est âgé de cinquante-deux ans et ne pèse que cent quarante-sept kilos ; il a un tour de taille d'un mètre quarante-huit.

Il est encore de solides appétits en terre de France.

Ivresse

Un Anglais loue une chambre dans un hôtel.

— Je rentrerai très tard cette nuit et je serai très saoul. J'aurai sûrement oublié le numéro de ma chambre..

— Le veilleur de nuit vous le rappellera, répond la tenancière, pleine d'indulgence

A trois heures du matin, raide comme la justice, l'Anglais sonne à la porte de l'hôtel. Le veilleur se précipite.

— Garçon, s'il vous plaît, le numéro de ma chambre ?

— Chambre numéro trois, Monsieur premier étage.

« Numéro trois, numéro trois » et le garçon se rendort, la conscience en paix.

Dix minutes plus tard, on sonne encore à la porte et le garçon va ouvrir. Il pousse un cri d'effroi. Devant lui, l'Anglais très ivre mais très digne...

— Garçon, s'il vous plaît, le numéro de ma chambre ?

— Mais je vous ai déjà ouvert la porte tout à l'heure !

— Oui, garçon, mais depuis, je suis tombé par la fenêtre.

Du berger à la bergère !

Une lutte sourde se poursuit, depuis les premiers jours du ministère Flandin, entre deux hommes politiques dont l'un est actuellement au pouvoir, dont l'autre voudrait bien y être.

C'est ce dernier, comme de juste, qui a commencé la petite guerre. Parlant de son heureux rival, il déclare à qui veut l'entendre, sur un ton de parfait dédain :

— Un tel... ? parce qu'il est haut, il se croit grand.

Le mot fut rapporté à un ami de la personnalité en question. Celle-ci sourit et renvoya du tac au tac la balle :

— Oh, lui, il ne se croit que petit, et il est bas !

* * *

Smith. — Je me demande ce que fait Brown avec son argent. Il n'en avait pas la semaine dernière ; hier, non plus, et, aujourd'hui, il est encore sans un sou !

Sykes. — Ah ! ce vieux Brown !... Il a essayé de t'en emprunter, sans doute ?

Smith. — Mais non... C'est moi qui ai essayé !...

* * *

Bill. — Qu'est-ce que la femme a dit quand tu es rentré si tard la nuit dernière ?

Joe. — Rien... Mais de toute manière j'allais faire arracher ces deux dents de devant qu'elle m'a cassées !

Un neveu de la comtesse de Villapadierna avait prélevé un million et demi de pesetas sur le compte de sa tante

Rome, 29 décembre. — De source autorisée, on apprend les détails suivants sur l'affaire Villapadierna.

On s'aperçut, il y a quelques mois, à la Banque d'Espagne que près d'un million et demi de pesetas avaient été prélevés sur le compte courant existant dans cette banque au nom de la comtesse de Villapadierna, au moyen de chèques falsifiés.

Une enquête fut aussitôt ouverte et les soupçons de la police se portèrent sur le neveu de la comtesse, le comte José Maria Padierna de Villapadierna, qui, avec son secrétaire, M. Vincenzo Ferdinando Fininio, de Naples, venait de quitter l'Espagne.

Un hasard permit de découvrir où le comte s'était réfugié : on le vit sur un film actuellement présenté à Madrid, et qui représentait une course d'automobiles à Nice. La police française fut alertée et la piste du comte suivie jusqu'en Italie, où la police italienne put l'arrêter à Milan avec son secrétaire.

Une demande d'extradition fut formulée par les autorités espagnoles, et le comte de Villapadierna, qui a proclamé son innocence, n'en a pas moins été remis à la police de son pays.

Son secrétaire, par contre, vient d'être remis en liberté par les autorités italiennes, la Cour d'appel de Milan ayant refusé son extradition. Cette décision a été prise en vertu de l'article 665 de procédure pénale, qui établit que toute personne arrêtée doit être remise en liberté si les documents sur lesquels est basée la demande d'extradition ne sont pas parvenus dans les soixante jours, ou en cas de prorogation dans les 90 jours, qui suivent l'arrestation. Or, Fininio avait été arrêté le 7 août.

La ligne Rome-Milan complètement électrifiée sera la plus rapide du monde

Rome, 29 décembre. — On annonce que lorsque la voie ferrée Rome-Milan sera complètement électrifiée, c'est-à-dire d'ici quelques semaines, l'Italie possédera sur cette ligne un service ferroviaire qui sera le plus rapide du monde car la distance de Rome à Milan, soit 720 kilomètres, sera couverte en 4 h. 20.

Un homme avale une pièce de vingt francs et succombe

M. Jean Trottin, âgé de 53 ans, était allé passer quelques jours dans sa famille, à Hannogue-Saint-Martin, dans les Ardennes. Le repas de famille fut très gai. Au dessert, M. Jean Trottin prit une pièce de 20 francs et dit :

— Vous allez bien rire, car je fais le pari de l'avaler et de la rendre cinq minutes après.

M. Jean Trottin mit alors la pièce d'argent dans sa bouche et bientôt elle se glissa dans l'œsophage.

L'imprudent fut pris de violentes douleurs.

Inquiète, la famille conduisit l'imprudent chez un docteur habitant une localité voisine, mais le praticien déclara que l'intervention d'un spécialiste était nécessaire. Le patient fut dirigé sur Paris où on le transporta à l'hôpital Lennec. Il y succomba.

— M. Bock, ministre des Affaires étrangères de Pologne, qui fait actuellement une cure de repos en Danemark, se rendra vraisemblablement à Paris après son séjour à Copenhague.

UN LIVRE DE M. GEORGES FERRÉ SUR TAHITI

M. Georges Ferré est Lillois, journaliste et grand voyageur.

Il nous avait donné déjà un récit attrayant d'une randonnée africaine : « Le Sahara sur quatre roues ». Il publie maintenant, en un livre qu'il a intitulé « Tahiti toute nue », une série de chroniques de grand reportage sur cette île légendaire du Pacifique, que la Reine Pomaré donna à la France après l'avoir refusée à l'Angleterre et aux Etats-Unis.

La légende, c'est Tahiti « pays du rêve et de l'amour, réceptacle des voluptés du monde, paradis terrestre aux ève innombrables », chanté par Loti et à sa suite par tous les romanciers, tous les marins, tous les voyageurs, qui ne voulaient pas faire mentir la légende. M. Georges Ferré n'hésite pas à la détruire.»

En exergue de son livre il place une pensée du grand journaliste qu'était Albert Londres : « Je demeure convaincu qu'un journaliste n'est pas un enfant de chœur et que son rôle ne consiste pas à précéder les processions, les mains pleines de roses. Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus que de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie. »

Et l'auteur a dévoilé la plaie : c'est-à-dire l'apport de mœurs blanches où l'or, l'alcool, la dépravation ont joué leur rôle de dissolution morale et sociale, de même que l'instabilité de l'autorité administrative, fruit de déplacements continuels de fonctionnaires trop nombreux et le virus de la politique.

La conversation du chroniqueur avec l'ex-Reine de Tahiti, Marau Faoroa Pomaré concrétise cette déchéance. « Vos romanciers ont parfois beaucoup de talent, dit-elle, mais ils ne voient pas plus loin que le bout de leur plume. Ils ont écrit au nom de l'art de bien beaux mensonges. Ceux-ci n'ont profité qu'aux mercantis. Savez-vous qu'on parle d'installer à Tahiti des palaces et un casino !... Pourquoi votre civilisation ne respecte-t-elle pas la quiétude d'un peuple doux et candide qui s'est confié librement à une grande nation pour qu'on le défende et le protège ? Il n'y a pas si longtemps les Tahitiens étaient courageux. Ils travaillaient leurs terres. Ils exerçaient à Papeete de petits métiers. Beaucoup d'entre eux sont partis à la guerre. Quand ils revinrent, les Chinois avaient pris leur place. Ils sont devenus paresseux. Les touristes s'en divertissent parce qu'ils jouent de la guitare et savent danser la upa-upa. Les Tahitiens valent mieux que cela. »

Tahiti est devenu « le pays de la nonchalance, de l'abandon, des grands silences du cœur et de l'esprit, des jouissances passives et des plaisirs sans effort. »

C'est le Chinois qui a profité de cet abandon. On le trouve partout, il envahit tout, il prend la terre, l'industrie, le commerce, la navigation. « Les Chinois étaient venus il y a une trentaine d'années pour être domestiques... On ne sait plus très bien aujourd'hui, qui sont les domestiques... »

L'auteur n'a pas seulement ces vues politiques et sociales. Il donne des descriptions curieuses de la vie des marins, des colons, des indigènes.

Sa conclusion est un appel à Paman... c'est-à-dire à la France, pour qu'elle s'occupe plus et mieux de ses enfants lointains et qu'elle fasse là-bas une politique coloniale plus honnête, plus intelligente et plus féconde.

En tout cela, le chroniqueur a rempli un rôle utile à l'intérêt français et on peut féliciter M. Georges Ferré de l'avoir fait aussi agréablement pour le lecteur de son « grand reportage ».

En Hollande, une locomotive pénètre dans une maison et fait plusieurs victimes

La Haye, 29 décembre. — Un accident de chemin de fer s'est produit à Loonop-Zand.

A la suite d'une collision entre un tracteur et un tramway à vapeur transportant des marchandises, la locomotive quitta les rails et défonçant le mur d'une maison adossée à la voie, pénétra dans une pièce où quatre personnes jouaient aux cartes.

L'un des joueurs, un vieillard de quatre-vingt-sept ans, fut tué sur le coup ; une femme fut mortellement blessée ; une jeune homme de dix-neuf ans a été grièvement atteint.

Un chasseur est tué par son chien, qui pose la patte sur la gâchette d'un fusil

Saint-Nazaire, 29 décembre. — Un étrange accident de chasse, qui a causé la mort d'un jeune homme de 23 ans, M. Paul Guillon, demeurant à La Turballe, vient de se produire. Un chasseur avait déposé son fusil sur un petit mur. M. Paul Guillon se trouvait à trois mètres de là environ, quand il siffla son chien. L'animal arriva en courant et sauta par-dessus le mur.

Malheureusement, en passant au-dessus de l'arme, les pattes de l'animal appuyèrent sur la gâchette ; le coup partit et la décharge vint atteindre M. Paul Guillon, qui s'écroula, tué

Les sauveteurs de l'*Atlantique* réclament cinquante millions

Paris, 29 décembre. — A peine la Cour de Paris vient-elle de rendre son jugement condamnant les assureurs, que naît un nouveau procès de l'*Atlantique*.

Les sauveteurs français et étrangers qui avaient réussi à perndre en remorque le navire en flammes abandonné par son équipage, réclament aux assureurs, aujourd'hui propriétaires de l'épave, cinquante millions et ont saisi de l'affaire le Tribunal de commerce de Bordeaux, port d'attache de l'*Atlantique*. Ils ont chargé Me Léopold Dor de plaider pour eux.

Deux Berlinois en se suicidant asphyxient deux autres personnes

Berlin, 29 décembre. — Une tragédie qui a coûté la vie à quatre personnes, s'est déroulée à Berlin dans le quartier de Charlottenbourg. Une femme âgée de 54 ans et son fils, âgé de 32 ans, se sont suicidés en ouvrant les robinets d'un fourneau à gaz. Les émanations délétères ayant pénétré dans un appartement voisin, les deux occupants de celui-ci, une femme et son jeune enfant âgé de cinq ans, furent également asphyxiés et retrouvés inanimés par la police.

— A Poitiers: condamné par le Tribunal correctionnel pour fraude fiscale sur le vin à une amende de [illegible] Lucien Dansac, 44 ans, hôtelier à Mirebeau a été arrêté en vertu d'une contrainte par corps.

— L'accord commercial hispano-argentin a été signé.

A QUOI S'INTÉRESSENT LES JEUNES ?

M. Paul Archambault est professeur de philosophie dans un lycée. Comme à tout professeur, on lui pose souvent des questions sur ses élèves : « A quoi rêvent-ils. S'intéressent-ils à quelques choses et à quoi ? »

Il répond à ces questions dans un récent article de l'*Aube*, où nous glanons ces quelques observations :

Assurément, dit-il, ces jeunes sont différents de nous. En ce sens d'abord, que le livre ne joue pas dans leur vie le même rôle qu'il joua dans la nôtre. Tous les ans, je renouvelle cette petite expérience, invitant mes jeunes philosophes à me dire en toute simplicité par écrit : « Quel est le livre qui a le plus compté pour vous ? Quel est le livre qui vous a le plus ému, le plus fait réfléchir ? » Eh ! bien, je dois dire que les résultats sont en général fort désavants. J'en conclus que la question n'a même pas été comprise

Différents encore de nous en ceci : ils sont désabusés des luttes politiques et peu pressés de s'y engager.

Les expériences russe, italienne, allemande intéressent mes élèves ; ils accueillent avec faveur tout récit qui les concerne. Pour le reste, ils attendent, ils se réservent, vaguement inquiets de tant d'agitation autour d'idées souvent si peu claires.

...La préoccupation de la carrière, disons mieux, du pain quotidien revêt pour eux un caractère impérieux qui explique leur inquiétude.

...L'art pur, peinture, musique, poésie trouve parmi eux peu de dévots. Sans doute, vous rencontrerez encore l'amateur de subtiles cadences... mais à titre tout à fait exceptionnel. Pas aussi souvent à coup sûr que le jeune mécanicien capable de passer des journées entières de congé à démonter et à remonter l'auto ou le poste de T. S. F. de la maison paternelle...

...Il faut quand même des loisirs et des diversions à cette jeunesse. Où les trouve-t-elle ?... Dans le sport pour certains. Le sport est devenu une mystique, mystique de l'effort, de la discipline.

Plus répandu encore que le goût du sport est l'amour du voyage... Quand je constate une distraction d'un élève en classe, je sais bien où est, une fois sur deux, l'attention du délinquant : sur la route ou sur l'eau.

Au goût du mouvement et du grand air, ajoutez l'esprit d'équipe et le sentiment chevaleresque : vous avez à peu près l'explication de l'immense succès du scoutisme. Un bon nombre de nos élèves y passent. Plusieurs en restent marqués pour la vie.

LA LOTERIE des Régions libérées

Un lot de 5.000 francs à Mouvaux

Dix personnes du quartier des Cent-Maisons à Mouvaux, qui avaient acheté un billet en participation, ont eu le plaisir de voir leur numéro sortir avec un lot de 5.000 francs. Cet argent sera le bienvenu dans ces familles ouvrières dont plusieurs sont atteintes par le chômage.

Plusieurs lots à Wattrelos

Le numéro 74.728 série 18, gagnant 50.000 francs, a été acheté par M. Henri Vandenbulcke, 8, rue des Ballons, et sera partagé entre 20 personnes.

Un lot d'un million à Cambrai

Un lot d'un million a été gagné par un billet vendu chez M. Letournier, débitant de tabacs, 6, rue Cattimpré. Ce billet fut acheté en participation avec trois autres personnes par une habitante de la place d'Armes et qui désire conserver l'anonyme.

Les gagnants ont touché hier à Lille leur petite fortune.

On signale, d'autre part, qu'un lot de 50.000 francs et des lots de 15.000 ont été également gagnés par des personnes habitant Cambrai.

L'assemblée générale de la Fédération des Jardins ouvriers du Nord

L'assemblée générale de ce groupement s'est tenue jeudi à l'Hôtel Maréchal, à Lille, sous la présidence de M. Robert Thirieg, en présence de nombreux représentants de sociétés adhérentes à la Fédération.

Après l'exposé des rapports moral et financier, M. Vesin, directeur des Services agricoles du Nord, mit en garde les sociétés contre certaines fraudes qui ont été constatées sur les plants de pommes de terre d'origine et indiqua les derniers règlements en vigueur permettant aux jardiniers de se défendre.

Prirent aussi la parole: MM. Louis Watine, Weil et Delloue, administrateurs ainsi que quelques présidents de sociétés de la région.

En fin de séance des questions sur la collaboration avec « la basse-cour familiale » et le bulletin donnèrent lieu